

JUIN 2017/n° 241/ 2 €



SOS VILLAGES  
D'ENFANTS  
FRANCE

www.sosve.org

# Villages de joie

## PARCOURS

**Catherine Iziquel**  
"Le village d'enfants  
SOS a mis des fleurs  
dans mon cœur"

## DOSSIER

# Mères puis "grands-mères SOS", ou la force d'un modèle

### "L'ÉDITO" d'Elisabou

"Au collège j'ai 15,9 de moyenne.  
Je voudrais devenir zoologiste,  
spécialisée dans les félins".

## “L'ÉDITO” d'Elisabou

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



Je m'appelle Elisabeth et j'ai 11 ans.

Le jour où je suis arrivée au village d'enfants SOS, il y a trois ans, il pleuvait et il faisait un peu sombre. On est entrés par le garage et on est arrivés dans le salon. Je me suis tout de suite dit que c'était drôlement grand. J'ai aussi remarqué la table de la salle à manger et, même si je n'avais pas faim, j'ai

pensé que ce serait vraiment

bien d'y partager des repas ensemble. Heureusement, j'étais avec mes deux petites sœurs. C'était cela le plus important. Si elles n'avaient pas été avec moi, cela m'aurait fait un vide. Je joue tout le temps avec Bijou, ma première sœur.

Au collège ça va bien. Il a fallu que j'apprenne à dire “Monsieur” et “Madame” et les noms de tous les professeurs. J'ai 15,9 de moyenne. Je voudrais devenir zoologiste, spécialisée dans les félins. J'ai toujours aimé les animaux. Ce sont des êtres vivants; ils sont fragiles et il faut les protéger. Mes préférés sont le guépard et le léopard, mais le jaguar a une tête très belle avec des yeux vraiment trop beaux ! Je voudrais les voir évoluer de la naissance à leur âge adulte.

J'adore lire aussi. Si on veut me punir, il faut juste me priver de lecture. Je viens de lire un livre sur des chats : “La guerre des clans”. Et puis j'ai lu et j'ai écouté le conte “Georgia”. J'ai beaucoup aimé l'histoire et la musique.

*Elisabou*

# Mères puis s ou la force c

“Je suis grand-mère, ça oui !, s'exclame, enthousiaste, Rose-Marie Coisne. Même si mes petits-enfants connaissent l'histoire de leurs parents, n'allez surtout pas leur dire que je ne suis pas leur vraie grand-mère !”. Rose-Marie a 83 ans. Elle vit à Marseille où elle a travaillé pour l'association SOS Villages d'Enfants dès 1973 pour une seule et unique fratrie. Orphelins, les 5 frères et 3 sœurs avaient été abandonnés par leur mère avant que le père ne décède quelques années plus tard. À leur arrivée au village, ils avaient entre 6 ans et 14 ans. “Nous avons su rapidement que nous serions heureux ensemble”, assure Rose-Marie qui n'a pas eu d'enfants et qui a accueilli cette fratrie comme si elle était de son sang. Sur les huit, sept sont devenus parents... voire grands-parents. “J'ai 19 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants, âgés de 6 mois à 15 ans”, se réjouit-elle. “Tous ne vivent pas dans le sud de la France et je n'ai pas de proximité avec chacun, mais nous sommes toujours en contact. On se voit régulièrement, on s'appelle, nous fêtons les anniversaires, Noël... La persistance des liens après leur départ de la maison s'est faite naturellement”, explique cette mère SOS.

“Naturellement”, la formule amuse Isabelle Moret, directrice des activités à SOS Villages d'Enfants, même si elle ne l'étonne pas : “L'attachement à une mère SOS ou un quelconque adulte autre que ses parents n'est pas naturel pour un enfant



## Villages de joie

Publication trimestrielle éditée par  
SOS Villages d'Enfants  
6, cité Monthiers - 75 009 Paris  
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Daniel Barroy

VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon,  
Françoise Rouch

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION : Gilles Paillard

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :  
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : Angélique Guinet, Le cale definition, Le  
Jas, SOS Villages d'Enfants

IMPRESSION : Fabrègue

ABONNEMENT ANNUEL : 8 euros

PRIX AU NUMÉRO : 2 euros

COMMISSION PARITAIRE : 0117H81095

ISSN : 0243.6949

Dépôt légal à la parution / Cette revue est accompagnée  
d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins  
d'abonnement/don).

Imprimé  
sur papier mat 90 g PEFC



# Les grands-mères SOS, d'un modèle

**Elles ont été mères SOS de 8, 15 ou 20 enfants... Certains sont devenus parents et ont entraîné dans leur propre aventure familiale celle qui les a sauvés d'une enfance malheureuse. L'attachement a non seulement survécu à leur départ de la maison du village d'enfants SOS mais aussi s'est-il enrichi de nouveaux liens durables, au fil des générations. En somme, la plus belle illustration de la pertinence du modèle inventé par SOS Villages d'Enfants. Elles ont été mères SOS, sont désormais "grands mères SOS" et nous racontent leur place sur l'échiquier familial de ces familles en quelque sorte recomposées.**



Lucas (fils d'Annabelle), Annabelle, Rose-Marie Coisne (mère et "grand-mère SOS") et Celia (fille de Sarah, absente de la photo).

pour lequel un juge a décidé d'un placement. D'ailleurs, les enfants qui nous sont confiés ont souvent tendance dans les premiers temps de l'accueil à rejeter leur mère SOS. "Pour autant, poursuit-elle, les liens d'attachement vont se construire et se consolider au fil du temps car le modèle et l'organisation des villages d'enfants SOS reposent justement sur cet objectif. Le village, son équipe, la mère SOS, la maison, la présence des fratries, sont autant d'éléments qui offrent à ceux qui en sont privés un environnement favorable à la construction de

liens affectifs rassurants essentiels pour bien grandir mais qui seront aussi précieux à l'âge adulte".

## MÈRE SOS, PUIS GRAND-MÈRE... TOUT COURT

Marie-Josée, élevée par Rose-Marie, témoigne : "Lorsque je lui ai annoncé ma grossesse, ma mère - ma mère SOS, devrais-je dire - était folle de joie. Les enfants que mes sœurs et frères avons eus sont une manière de rendre hommage au bonheur qu'elle nous a apporté. C'est elle qui nous a permis de surmonter les souffrances de notre enfance. C'est une grand-mère exactement comme les autres et cela aussi a contribué à remettre notre famille dans un schéma normal". "Normal", un terme qu'approuvera l'intéressée, et qui réjouit encore la directrice des activités de SOS Villages d'Enfants : "Cela montre combien ces liens si peu évidents au départ deviennent solides puisqu'ils perdurent et se perpétuent en dehors du cadre de l'organisation qui les a initiés". Et Rose-Marie Coisne de confirmer : "Mes petits-enfants ne m'interrogent pas sur la vie au village d'enfants SOS mais il nous arrive parfois de sortir un album de photos et cela les amuse alors beaucoup de voir leurs pères, mères, oncles et tantes à l'époque... C'est leur histoire de famille désormais."

Avec ses petits-enfants, Thérèse Dolla, 70 ans, n'évoque pas non plus la vie au village d'enfants SOS de Carros où elle a travaillé pendant 30 ans.



# DOSSIER



© DR

Delphine (à gauche) et Isabelle Wambre (mère et "grand-mère SOS") entourent Jasmine et Lila.

“Ils savent que leurs mamans ont passé quelques années ici mais ce n'est pas à moi d'en parler, sauf s'ils m'interrogent un jour dessus”. Et elle raconte : “J'ai été très heureuse lorsqu'elles m'ont demandé si Nicolas, 17 ans aujourd'hui, Thomas, 15 ans, et Alyssa, 20 mois, pouvaient m'appeler mamie. C'est une reconnaissance affective qui compte. Je me sens plus une grand-mère de cœur qu'une grand-mère effective car je vois assez peu mes petits-enfants *d'adoption*, mais je n'en ressens pas de frustration, notre mission nous impose de savoir prendre du recul”.

Et l'on voit ici toute la subtilité de la mission des mères SOS qui explique qu'elles soient formées de manière exigeante (voir encadré page 6) : elles doivent en effet tout à la fois créer des liens affectifs forts pour aider les enfants qu'elles accueillent à s'épanouir, tout en conservant du recul pour s'adapter aux besoins propres à l'équilibre de chaque enfant et de l'adulte qu'il deviendra.

Linda, qui a été accueillie par Thérèse Dolla et qui est la maman d'Alyssa, raconte qu'elle n'a jamais eu de rapports fusionnels avec celle chez qui elle a grandi dès ses deux ans. Mais elle souligne

quand même qu'elle la considère comme sa maman. Et bien que géographiquement éloignée de Thérèse, elle assure qu'elle sera là le jour où Thérèse aura besoin d'elle : “Nos liens sont solides et la moindre des choses sera de répondre présent.” “J'ai eu une enfance heureuse grâce à elle, poursuit-elle et l'inviter à être la grand-mère de ma fille allait de soi. Cela s'est fait spontanément ; je n'ai pas pesé le pour et le contre ! J'ai réalisé, ensuite, que c'était aussi un moyen pour que ma fille ait une famille de mon côté, puisque j'ai choisi de couper tous liens avec mes parents biologiques”. Si Linda ne sollicite pas Thérèse Dolla pour des conseils d'éducation, elle reconnaît que sa propre enfance lui sert souvent de modèle. “Petits, nous faisons beaucoup d'activités avec elle, des sorties au musée, dans la nature, des jeux, des visites de zoos... Ce sont des souvenirs heureux qui m'ont marquée. On apprend et on s'enrichit beaucoup ainsi et je suis moi-même très active avec Alyssa.” Angélique, maman d'Eléna, a une approche différente mais tout aussi parlante du statut de grand-mère de Brigitte, celle qui l'a accueillie au village d'enfants SOS de Marange. Lorsqu'elle était enceinte, Angélique lui a en effet demandé d'être officiellement la marraine de sa fille. “Cela te donnera un statut reconnu au sein de notre famille”, lui a-t-elle expliqué. Une manière pour l'ancienne “enfant SOS” de lever l'ambiguïté de l'intégration d'un adulte qui n'est pas de son sang, au sein de sa famille. “Être marraine, *Brigitte-marraine* comme on m'appelle, me convient, assure l'intéressée. Cela simplifie aussi la manière dont Angélique, qui ne m'a jamais appelée maman, parle de moi à sa fille”. L'arrivée d'Eléna a amené Angélique à se reposer des questions sur sa propre histoire, le décès de sa mère, les raisons de son placement, les carences éducatives constatées, alors, pour sa fratrie... “J'avais peu d'informations précises à lui donner...”, regrette Brigitte. Mais si le passé conserve sa part d'ombre, l'avenir semble radieux. “Je suis particulièrement heureuse de la manière dont Angélique a accueilli cette petite vie ! Et c'est pour moi une très grande joie de voir que le lien qui existait entre nous s'amplifie et s'approfondit depuis cette naissance. Voir les gens que l'on aime heureux, quoi de plus beau ?”



## Le regard d'une psychanalyste

**Zoé Logak, psychologue hospitalier et secrétaire générale de la Fondation pour la recherche en psychiatrie et en santé mentale.**

“Que des mères SOS deviennent les grands-mères de la progéniture des enfants dont elles ont eu la charge est un très bon signe. Très bon signe pour la famille de l'ex-“enfant SOS” mais un très bon signe, aussi, pour l'association SOS Villages d'Enfants car cela démontre la pertinence du modèle qu'elle porte.

Pour les anciens enfants placés, ce phénomène témoigne de la force des liens qui sont créés avec cette mère SOS mais cela participe aussi, sinon surtout, à leur propre accès à la parentalité. Devenir parent est une étape cruciale de la vie. Or, lorsque l'on est orphelin ou lorsque ses parents de sang ont connu des défaillances, choisir de devenir père ou mère est un chemin qui peut être difficile. Une fois ce choix fait, il est d'autant plus important qu'il soit “validé”, conforté, par celles et ceux qui nous ont aidés à grandir et à nous construire. C'est ce regard-là qu'apportent celles qui

deviennent, alors, grands-mères. Tous les anciens enfants SOS ne font pas le choix d'inclure la mère SOS dans leur parentalité. Certains, peut-être parce qu'ils auront entièrement “digéré” leur histoire personnelle et ne ressentiront pas ce besoin, et d'autres, au contraire, parce qu'ils préféreront couper les ponts d'avec cette enfance avec laquelle ils ne sont pas réconciliés. Tous les choix se respectent, d'autant que ces liens SOS dépendent aussi des affinités entre les personnes. Mais il me semble que celles et ceux qui adoubent leur mère SOS comme grand-mère sont dans l'attitude la plus féconde pour leurs enfants comme pour eux-mêmes et pour la mère SOS. Pour les petits-enfants, c'est le moyen d'entrer dans une forme de lignée familiale choisie. Ce que partagent les grands-mères avec leurs petits-enfants - qu'ils aient ou non été placés - contribue toujours à la mise en histoire familiale. Les grands-mères vont

notamment évoquer avec eux des souvenirs, des anecdotes du quotidien, que leurs pères ou mères avaient oubliés et qui nourrissent cette histoire commune. Lorsqu'elle est un peu atypique, ou compliquée, comme c'est les cas des enfants placés, cet apport est particulièrement précieux. Il va, sans tapage, les aider à comprendre, à accepter, à intégrer, l'enfance difficile de leur père ou de leur mère. La relation à la grand-mère est une relation qui est de l'ordre de l'apaisement, de la réassurance et d'une certaine forme de normalisation. Les grands-parents donnent une profondeur au temps, ce sont des figures de sérénité. Ils ont été témoins de la souffrance des parents, acteurs de la remise sur pied et toujours présents pour les petits-enfants. En ce sens, ils sont précieux”.

**Contact :** [zoelogak@yahoo.fr](mailto:zoelogak@yahoo.fr)

### DES SAVOIRS ET DES VALEURS EN HÉRITAGE

Contrairement à Brigitte, Thérèse et Rose-Marie, Isabelle Wambre est, quant à elle, toujours en activité. Elle travaille depuis 2000 au village d'enfants SOS de Neuville-Saint-Rémy dans le Nord. “Je suis donc mère SOS mais aussi grand-mère SOS de la première fratrie que j'ai accueillie ici”. Isabelle voit surtout Jasmine, 8 ans, et Lila, 5 ans, les enfants de Delphine dont elle est la voisine. Les autres ont quitté le nord de la France, ce qui limite les contacts. “Je suis une grand-mère assez peu présente car mon travail ici, avec 5 enfants, m'absorbe totalement. Mais cela n'empêche ni l'amour ni l'intérêt. Je suis très attentive à la manière dont les filles s'occupent des petits, comment elles les habillent, leur parlent, s'en soucient.” Delphine n'hésite d'ailleurs pas à lui demander des conseils de maman à maman. “Sa grande a un fort caractère, explique Isabelle. Elle cherche souvent l'affrontement avec sa maman et j'aide



*Linda, sa fille Alyssa et Thérèse Dolla (mère et “grand-mère SOS”).*

Delphine à surmonter ces petits moments de tension. À cause de leur histoire douloureuse, j'avoue que j'avais quelques craintes quant à la facilité qu'auraient les filles à devenir maman. Je suis totalement rassurée et heureuse de voir que les valeurs d'amour et de bienveillance auxquelles je suis attachée sont toujours là. Je suis immensément fière d'elles !". Les valeurs, des termes qui

reviennent aussi dans la bouche de Linda lorsqu'elle évoque ce que Thérèse Dolla lui a transmis : "Respect d'autrui, générosité, dévouement". Des valeurs reçues en héritage, qui sont autant de repères de vie qu'elle transmettra à son tour, et qui seront encore transmises, et ainsi de suite, loin, bien loin de la détresse des premiers pas, un matin gris, dans un village inconnu. ■



© DR

## Christophe Chabrier, responsable formation à SOS Villages d'Enfants

**Si l'affection d'une mère SOS ne se décrète pas, il est possible d'apprendre à créer les conditions maîtrisées d'un attachement fort, épanouissant et durable, vecteur d'une vie d'adulte réussie.**

### Pourquoi organiser la formation des mères SOS et des aides familiales ?

D'abord parce que la bonne volonté ne suffit pas à réussir sa mission de mère SOS, métier très exigeant. Ensuite, parce que nous recrutons avant tout des personnalités plutôt que des expertes au cursus très rempli. Ces femmes ont une sensibilité, une capacité d'organisation, de recul et des compétences dans le développement de l'enfant formidables. Et nos formations font germer de la professionnalisation sur ce terreau. Enfin parce que cela confère un cadre commun aux pratiques. Cela nous permet de généraliser les manières d'être et d'agir avec les enfants que nous estimons bonnes pour ceux-ci. C'est un enjeu, et parfois une difficulté, pour ces mères SOS à qui nous demandons d'adopter des pratiques qui ne sont pas toujours des automatismes pour elles.

### Sur quelles approches s'appuient ces formations ?

Depuis plusieurs années, nous avons accentué la dimension professionnelle. En 2015, une étape a été franchie afin qu'à l'apport "pédagogique" proprement dit, elles insufflent encore davantage les valeurs de notre projet associatif : l'établissement des liens, l'attachement, l'accompagnement...

Nous avons trouvé un équilibre entre la partie formation éducative au sens propre (quelles postures avoir avec les enfants dans telle ou telle situation) et la part du projet éducatif dans sa dimension plus affective. Évidemment, il ne s'agit ni de cours magistraux théoriques inutiles ni de "recettes universelles" inapplicables sur le terrain.

### En pratique, comment cela se traduit-il ?

La première année, la mère SOS suit un parcours de tutorat animé par l'équipe de son village. C'est assez formalisé car il y a souvent un écart entre la réalité et l'image qu'elle s'en faisait. Cet accompagnement au quotidien comprend des moments de formation proprement dite qui prennent la forme de différents rendez-vous, par exemple avec la psychologue qui va présenter le processus de développement de l'enfant, de l'attachement...

La deuxième année, nous convions à Paris les nouvelles mères SOS à quatre sessions de formation d'une durée d'une semaine chacune. Chaque session porte spécifiquement sur une grande valeur du projet associatif :

- La protection et les droits de l'enfant, semaine pendant laquelle nous amenons les mères SOS à prendre la pleine mesure de la vulnérabilité des enfants.

- Le développement des liens affectifs, ce qui est l'ADN de notre projet.

- L'accompagnement dans la durée, où sont abordées les questions d'autonomie, de scolarité, d'autorité, de gestion des émotions liées au temps passé avec les parents biologiques.

- Enfin, la question de la bienveillance des enfants ce qui, pour la mère SOS elle-même se décline par la capacité à gérer son stress, à s'appuyer sur l'équipe, à savoir exprimer ses doutes et difficultés afin de ne jamais s'isoler.

Ajoutons que pendant les deux premières années, elles sont supervisées par un psychologue qui les aide à avoir le recul nécessaire sur leurs pratiques, leurs automatismes, etc. Pendant toute leur carrière elles pourront également suivre des séances, collectives cette fois, d'analyse des pratiques. Des formations de perfectionnement leur sont proposées également chaque année en fonction des besoins.

Enfin, tous les deux ans, nous organisons une rencontre entre anciennes mères SOS. Et cette année, nous innovons en conviant à cette rencontre les nouvelles mères SOS qui pourront, à cette occasion, recevoir des anciennes des "bonnes pratiques" éprouvées. ■

## SOS VILLAGES D'ENFANTS MALI : 30 ANS, ET UNE IMPLICATION À TOUTE ÉPREUVE

**B**ien que faisant partie des 48 pays les moins avancés sur le plan socio-économique, le Mali est aussi considéré depuis plusieurs années comme une République modèle en Afrique de l'Ouest. C'est aussi, nul ne l'ignore, un État menacé par la guerre qui sévit depuis cinq ans au nord-est du pays entre les forces gouvernementales aidées par l'armée française et les rebelles salafistes et indépendantistes. Un conflit qui n'en finit pas mais qui n'empêche pas les associations engagées sur le terrain auprès des populations depuis longtemps, comme SOS Villages d'Enfants, de continuer à s'investir.

Il y a quelques semaines, on fêtait ainsi à Sanankoroba les 30 ans de SOS Villages d'Enfants Mali, dont la création revient à SOS Villages d'Enfants France qui, en mars 1987, soutenait la création du premier village d'enfants SOS dans cette bourgade non loin de Bamako. Depuis, ce sont quatre villages d'enfants SOS et quatre écoles qui ont été ouverts au Mali et seize Programmes de Renforcement de la Famille qui ont été lancés. Des programmes financés par SOS Villages d'Enfants France à plus de 80%, complétés par des soutiens de SOS Villages d'Enfants Luxembourg et SOS Villages d'Enfants Belgique, et mis en œuvre par les 400 collaborateurs permanents formés et très engagés que compte l'association SOS Villages d'Enfants Mali.

Lors de cette fête anniversaire qui rassemblait plusieurs personnalités locales et internationales, chacun a souligné l'importance de ces diverses actions pour la jeunesse malienne. La représentante du maire de la commune, Mariam Coulibaly, a rappelé que le village d'enfants SOS de Sanankoroba "a permis à des centaines d'enfants en situation difficile d'avoir une mère, une tante, des frères et sœurs, en un mot d'avoir un chez soi, une famille, avec tout le sens que cela renferme dans notre société". Le Professeur Mamadou Marouf Kéita, pédiatre de renom et président de SOS Villages d'Enfants Mali, a quant à lui précisé "que les écoles et jardins d'enfants des villages d'enfants SOS ont permis de délivrer un enseignement scolaire à 5000 élèves et une éducation préscolaire à plus de 1000 enfants". "Quant aux Programmes de Renforcement de la Famille dans le cadre de



De gauche à droite : Sophie Glesener (directrice générale de SOS Villages d'Enfants Monde / Luxembourg), Pr Mamadou Marouf Keita (président de SOS Villages d'Enfants Mali), Gilles Paillard (directeur général de SOS Villages d'Enfants France), Barbara François (ancienne présidente de SOS Villages d'Enfants Belgique), Wandé Diakité (directeur national de SOS Villages d'Enfants Mali) et Daniel Barroy (président de SOS Villages d'Enfants France).

la prévention de l'abandon, a-t-il rappelé, ils ont permis de soutenir 3150 enfants et 900 familles". Et de livrer le plus parlant des résultats : 80% des jeunes issus de ces villages SOS ont un emploi permanent dans l'administration, l'enseignement, la santé, dans les banques, dans les forces de défense et de sécurité et certains ont même créé leur propre entreprise".

Daniel Barroy, président de SOS Villages d'Enfants France, s'est félicité de constater qu'au total "ce sont environ 7500 enfants et jeunes maliens qui bénéficient de l'aide et de l'appui de SOS Villages d'Enfants Mali". Pour autant, il a souligné qu'il était impératif de poursuivre "fortement" les efforts au vu "des projections démographiques et des difficultés que connaît le pays" et rappelant que "2 860 766 orphelins et enfants vulnérables ont été dénombrés au Mali (...)".

Bien conscient de l'importance des soutiens internationaux et notamment français apportés à l'action de SOS Villages d'Enfants Mali, le représentant du ministère de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Samba Baby, a pour sa part exprimé sa reconnaissance et chaleureusement remercié tous les donateurs pour "leur accompagnement sans faille". ■

### RENDEZ-VOUS: L'AGENDA SOS VILLAGES D'ENFANTS 2017 – 2018

#### Commandez-le dès maintenant !

Visibilité maximale, la semaine sur deux pages, tout au long de l'année scolaire (de septembre 2017 à septembre 2018).

#### Joignez le solidaire et l'utile :

Son prix de 15 € (frais de port inclus) est intégralement reversé à l'association.

Il sera disponible à partir de fin juillet 2017.

Pour commander, envoyez un chèque de 15 €, en mentionnant vos coordonnées postales, libellé à l'ordre de SOS Villages d'Enfants - Opération Agenda à l'adresse suivante :

SOS Villages d'Enfants  
Opération Agenda  
6 cité Monthiers  
75009 PARIS

## EN BREF...

### LES PARENTS, PREMIÈRE SOURCE DE BONHEUR D'ENFANCE...

À l'occasion de la journée du bonheur célébrée le 20 mars dernier, l'institut Kantar public publiait une enquête réalisée auprès des Français sur leurs souvenirs de bonheur d'enfance. Premier constat : 88 % des Français disent avoir été heureux pendant leur enfance (dont 63 % plutôt heureux et 25 % très heureux) contre 12 % qui se disent avoir été malheureux. Se sentir aimé(e), entouré(e) par sa famille est sans conteste la première raison de bonheur citée par les Français, bien loin devant les conditions de vie, de santé, de réussite scolaire, de loisirs ou d'insouciance.

Et, plus précisément, pour les deux-tiers des Français les parents sont considérés comme les personnes qui ont contribué le plus à leur bonheur. Des enseignements plutôt réconfortants en ce qui concerne la majorité de nos concitoyens mais qui, a contrario, soulignent pour ceux qui disent avoir été malheureux, le poids dans leur souffrance de l'absence de soutien et/ou d'amour familial et parental. Un constat qui pointe combien dans l'accompagnement des enfants séparés de leurs parents, l'accent doit être mis, comme c'est le cas dans le modèle de SOS Villages d'Enfants, sur l'affection, la restauration des liens d'attachement, et la préservation

quand c'est possible des liens de fratrie, avant toute autre préoccupation. ■

### RÉGLER LES CONFLITS AVEC LA CAF

Un désaccord avec la Caisse d'allocations familiales ? Un dossier qui n'avance pas ? Une réclamation à formuler ? L'instauration d'un médiateur indépendant spécifique aux Caf votée il y a quelques semaines devrait être bientôt opérationnel pour formuler des recommandations permettant de débloquer les situations complexes et communiquer avec le Défenseur des droits lorsque la situation l'y invite. ■

## Journée du bonheur ? Pas pour tous les enfants...



**NON, le bonheur n'existe pas pour certains enfants en danger dans leur famille. À tel point qu'ils doivent en être séparés...**

**Heureusement, dans ces cas extrêmes, nous pouvons les accueillir dans nos villages d'enfants SOS et, grâce à vos dons, ils y retrouvent un peu de bonheur perdu.**

**De tout cœur, un immense merci et continuons !**



# GRÂCE À VOS DONNS

## Village d'enfants SOS de Sainte-Luce : des maisons agrandies pour plus d'intimité

**D**ans quelques jours Mia\* (14 ans et demi), Rémy\* (14 ans) et Léo\* (9 ans) auront une belle surprise : celle de disposer chacun de leur chambre dans la maison où ils vivent au sein du village d'enfants SOS de Sainte-Luce, près de Nantes. En effet, le village est l'objet depuis deux ans et jusqu'en 2018 de travaux d'agrandissement des maisons familiales afin de créer des chambres supplémentaires et des pièces de vie plus spacieuses. L'objectif n'est pas d'accueillir davantage d'enfants mais d'améliorer le vivre ensemble dans les maisons et de permettre à certains enfants qui partageaient jusque-là une chambre de 11 m<sup>2</sup> de disposer de chambres individuelles.



© SOS Villages d'Enfants

Car la maison est un des piliers de la reconstruction des enfants dans les villages d'enfants SOS. Au regard des situations douloureuses qu'ils ont vécu avant d'être accueillis, ils doivent pouvoir y grandir sereinement,

bénéficier d'un accompagnement individualisé, se sentir réellement chez eux, vivre dans un lieu non pas luxueux mais confortable et adapté à leurs besoins ... Or, si le plus souvent la cohabitation se passe bien, elle peut se révéler plus difficile du fait d'histoires particulières ou tout simplement au moment de l'adolescence qui requiert plus d'intimité.

Après un premier chantier en 2015 qui avait concerné 3 maisons, un autre était lancé en février dernier sur deux nouvelles maisons qui est sur le point de s'achever. Comme l'explique Sylvie, mère SOS dont la maison est concernée : "Mia va pouvoir avoir un endroit rien qu'à elle, qu'elle pourra décorer à son goût. Rémi et son petit frère auront également leur chambre, ce qui va faciliter beaucoup les choses car, du fait de leur différence d'âge, ils ont des rythmes différents notamment sur le plan scolaire". Au-delà de l'amélioration du bien-être des enfants, ces travaux permettent de répondre parfaitement au Conseil départemental de Loire-Atlantique qui avait recommandé lors de l'évaluation de l'établissement de doter, à terme, toutes les maisons familiales d'une chambre supplémentaire de 12 m<sup>2</sup>.

Cet important et beau projet a pu être réalisé grâce à vos dons et au soutien de nos partenaires dont CEWE, la Fondation du groupe Up et Vaillant Group.

\* Par souci de confidentialité, les prénoms ont été modifiés.

Gilles Paillard répond  
Présent à l'Appel des  
Solidarités

F.N.H. / PHOTO SEBASTIEN DUHA

© SOS Villages d'Enfants

**À** l'heure où nous mettons sous presse, le résultat du second tour de l'élection présidentielle n'est pas connu. Les candidats ont été interpellés sur des thématiques majeures : perspectives économiques et sociales, relations internationales, environnement... Hélas, celle de la protection de l'enfance n'est pas apparue comme une priorité. Nous voulons pourtant rappeler que le monde de demain sera à l'image des enfants d'aujourd'hui : en paix ou en guerre, heureux ou malheureux... Quel que soit le résultat des urnes, notre projet, en tant qu'association et ONG, demeure de veiller à la garantie des droits fondamentaux des enfants, en France et partout dans le monde, afin qu'ils puissent construire une société plus juste dans un monde pacifié. Notre expertise, notre professionnalisme sont au service de ce programme. Nous poursuivons notre mobilisation en portant un plaidoyer fondé sur nos valeurs et notre savoir-faire. Il devra nous permettre de sensibiliser, susciter l'adhésion, favoriser des changements en faveur des droits de l'enfant mais aussi apporter des réponses innovantes face aux évolutions des pratiques professionnelles, aux mutations sociétales, politiques et économiques et participer au développement de SOS Villages d'Enfants. Ensemble, faisons en sorte que cette vision humaniste, construite sur le progrès, la tolérance et l'ouverture, soit partagée par tous, aujourd'hui comme demain, pour tous les enfants.

**Gilles Paillard**

Directeur général de SOS Villages d'Enfants France

# PARCOURS

## CATHERINE IZIQUEL “LE VILLAGE D’ENFANTS SOS A MIS DES FLEURS DANS MON CŒUR”

“Le 17 décembre 1970... Une date qui a marqué ma vie, raconte Catherine Iziquel. Lorsque je repense à ce jour-là, celui de notre arrivée au village d’enfants SOS de Marange-Silvange, je vois des fleurs aux balcons des fenêtres”. Catherine a alors 7 ans. À ses côtés, son frère de presque 9 ans et sa sœur âgée de 8 ans ; les trois “grands” d’une fratrie de 6 enfants.

Pourtant, les fleurs gravées dans la mémoire de Catherine n’existent pas !

“Non seulement il est improbable de trouver des balcons fleuris mi-décembre en Moselle, mais en plus les fenêtres n’avaient pas de balconnières ! souligne aujourd’hui Catherine. Ces fleurs-là, elles étaient dans mon cœur.”

La vie de Catherine avait basculé quelques mois plus tôt. Originaire du Pas-de-Calais, sa mère meurt en mai 1970. Cette jeune maman n’avait que 30 ans, mais déjà trois garçons et trois filles, âgés de 1 à 8 ans. “J’ignore pourquoi notre père n’a pas pu ou voulu nous garder, souligne Catherine. Nous n’avons pratiquement plus eu de contact avec lui. Il nous envoyait juste une carte pour la Sainte Catherine et la Saint Nicolas...”

Immédiatement après le décès de leur maman, les enfants sont séparés. Les petits sont envoyés chez une nourrice et en famille d’accueil, les autres partent dans un foyer près de Biarritz. “Je garde peu de souvenirs de la vie au foyer, explique Catherine. Je revois les grands dortoirs et les moqueries des autres gamins, témoins de *nos pipis au lit*, nous qui étions si bouleversés d’avoir perdu notre maman...”

Cette période difficile s’achève le 16 décembre



© Angélique Guinet

lorsque les trois enfants prennent un train de nuit pour rejoindre Marange-Silvange. Au petit matin ils sont accueillis par le reste de la fratrie, le directeur du village, Georges Rémy dit “Bison” (surnom hérité de son passé scout), et par Rolande Ménager, leur mère SOS. Rolande qui a le même âge que leur maman disparue.

### UN SENTIMENT DE SÉCURITÉ

“Un sentiment de sécurité m’a aussitôt habitée. Nous avons très vite appelé Rolande “maman” et, de fait, elle l’est devenue à 100 %”. Rolande Ménager a tout fait pour offrir à la fratrie une enfance la plus classique possible. Présente 7 jours 7, elle fait beaucoup de jeux et de sorties avec eux, les inscrit à des activités culturelles et sportives en dehors du village et les intègre à sa propre famille... “Nous avons passé nos premières vacances chez ses parents, raconte Catherine.

Pépé et mémé sont devenus mes grands-parents et nous nous sommes retrouvés avec plein de cousins et cousines !”

Enfant facile et sociable, Catherine suit une scolarité sans heurts, même si elle aspire très tôt à travailler. Après avoir obtenu son BEP des métiers administratifs, elle devient agent de pavillon d'un foyer pour personnes handicapées. Un travail exigeant au contact de pensionnaires parfois violents et qui ne convient pas à la jeune femme de 19 ans. En 1983, elle part pour Paris travailler au siège de SOS Villages d'Enfants. D'abord secrétaire, elle est ensuite promue chargée des relations avec les donateurs. “Je gère leurs changements d'adresse, les modifications de coordonnées bancaires, les problèmes administratifs... explique-t-elle. Avant moi, seuls deux autres anciens enfants des villages ont été salariés de l'association. Je mesure ma chance de travailler pour la structure qui m'a tant apporté”.

### UNE MÈRE ET UNE GRAND-MÈRE COMME LES AUTRES

Aujourd'hui âgée de 53 ans, Catherine Iziquel est la maman de Romain, 25 ans, et d'Élodie, 22 ans, pour qui Rolande Ménager est “une grand-mère comme les autres”. Car avoir quitté la Moselle n'a éloigné que géographiquement “mère” et “fille” qui sont restées très proches. Catherine raconte ainsi que, jeune maman, elle avait du mal à canaliser l'énergie de son fils, très “vif”. “Je me souviens d'avoir appelé ma mère pour en parler avec elle. Elle a su me conseiller et trouver les mots pour m'apaiser”. Rolande qui vit désormais en Saône-et-Loire n'hésita pas non plus à sauter dans le premier train pour rejoindre Catherine qui, en 2010, a dû faire face à un grave problème de santé.

Le 17 décembre prochain, comme tous les ans depuis 1983, le téléphone de Rolande Ménager sonnera inmanquablement. “Même si nous nous appelons souvent, je ne manque jamais de passer un coup de fil à maman ce jour-là. C'est l'anniversaire de notre rencontre. C'est la date de ma renaissance”. ■

**Catherine Iziquel  
et sa mère SOS  
Rolande Ménager.**

## INFO PARTENAIRES

### CUISINES SCHMIDT

#### CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS



Depuis 2009, le réseau de magasins Schmidt soutient activement et durablement les

enfants des villages SOS en améliorant leurs conditions de vie. Cette année, les dons contribueront à la construction du 15<sup>e</sup> village d'enfants SOS, situé en Charente-Maritime. Les travaux des 12 maisons familiales débuteront cet été et permettront d'accueillir 54 enfants supplémentaires dès 2018.

[www.homedesign.schmidt](http://www.homedesign.schmidt)

### PROCTER&GAMBLE

#### 1 PRODUIT ACHETÉ = 1 H DE SPORT



Du 16 mai au 22 mai, Procter & Gamble a organisé une opération dans les magasins Carrefour. Pour 1 produit acheté des marques Pampers®, Ariel®, Febreze®, Gillette®, Head & Shoulders®, Oral-B®, 1 h de sport était offerte aux enfants du PEPS, le Programme d'Epanouissement Par le Sport de SOS Villages d'Enfants qui fait de la pratique sportive un levier éducatif alternatif pour leur reconstruction.

Il était également possible pour les familles clientes de l'enseigne d'amplifier leurs dons autour d'activités sportives dans les Carrefour à proximité des villages d'enfants SOS.

**Au total plus de 625 000 heures de sport ont été collectées !**

### JACADI

#### OPÉRATION MINI-DON EN CAISSE



Du 15 mai au 11 juin, rendez-vous dans les magasins Jacadi. Au moment de régler vos achats, vous pouvez faire un don en caisse et participer concrètement à la construction du 15<sup>e</sup> village d'enfants SOS.

Chaque mini-don compte et permet d'apporter une pierre à ce beau projet !

<https://www.jacadi.fr/>

# Connaissez-vous le don sur succession?

Le don sur succession permet de donner à SOS VILLAGES D'ENFANTS une partie d'un héritage dont vous êtes bénéficiaire.

## TÉMOIGNAGE :

**M**adeleine est décédée à l'âge de 90 ans. Infirmière, elle a toujours vécu dans la simplicité, le souci des autres et le sens du partage. Célibataire, restant longtemps auprès de ses parents, elle a fait de belles économies. Avant son décès, elle a souhaité qu'une part de celles-ci aille à ses 3 neveux et ses 7 petits neveux.

Elle soutenait largement nombre d'actions humanitaires, parmi elles : « SOS Villages d'Enfants » que nous connaissons et dont nous apprécions l'action, en particulier à Madagascar, pays avec lequel notre famille a des liens.

Avec mon épouse et mon frère, nous avons pensé que nous pourrions prolonger son action généreuse en consacrant une partie de ce qui nous revenait à quelques associations dont SOS Villages d'Enfants. Nous avons trouvé de rares renseignements sur le « don sur succession ». Nous l'avons fait découvrir à notre notaire qui nous a aidés à le mettre en œuvre. Cette forme de don existe depuis 2007 mais est malheureusement peu connue et donc peu utilisée.

Elle nous a permis de bénéficier d'un avantage fiscal - autorisant ainsi un don plus important - et surtout d'agir avec un grand plaisir pour une cause qui nous tient à cœur, en mémoire de Madeleine.

Son frère



© La Cale définition

### SOS Villages d'Enfants peut-elle recevoir des dons sur succession ?

SOS VILLAGES D'ENFANTS est habilitée à recevoir de tels dons, en numéraire uniquement.

### Quelle démarche effectuer ?

Le don doit être réalisé dans les six mois suivant le décès. L'héritier devra joindre à la déclaration de succession le reçu fiscal spécifique que SOS VILLAGES D'ENFANTS lui transmettra dès réception du don.

### Quel est l'avantage fiscal ?

Afin d'encourager la générosité des héritiers, l'article 788 III du code général des impôts instaure un abattement spécifique qui permet de diminuer le montant total des droits de succession.

**Vous souhaitez soutenir SOS VILLAGES D'ENFANTS en construisant un projet de transmission et de générosité :**

- Une ÉQUIPE est à votre disposition pour vous accompagner et vous proposer une étude personnalisée de votre situation.

- Un GUIDE synthétique et actualisé vous sera adressé gratuitement sur simple demande.



### Marie-Anne JUBRÉ

Diplômée notaire,  
Responsable du  
service legs,  
donations et  
assurances-vie.



Tél : 01 55 07 25 42

Legsetdonations@sosve.org  
6 cité Monthiers – 75009 PARIS